

N° Dossier A.T.P.P.V. :

## Demande d'Accord Technique Préalable ou De Permission de Voirie (A.T.P.P.V.)

**Seules les demandes reçues complètes au moins **21 jours** (décompte hors jours fériés et week-ends) avant le 1<sup>er</sup> jour du chantier font l'objet d'une étude.**

L'absence de réponse des services techniques dans le délai et à considérer comme un **REFUS**.

Date de réception de la demande : ...../...../.....

### LE DEMANDEUR / MAITRE D'OUVRAGE

Nom : .....

Dénomination : .....

Adresse : .....

Tél : ..... @ : .....

Référence du dossier : .....

### ENTREPRISE(S) CHARGEE(S) DES TRAVAUX

Nom(s) : ..... Mission(s) : ..... Contact(s) : Nom(s) et téléphone(s) .....

.....

.....

.....

.....

Contact en cas d'urgence disponible **7j/7j et 24h/24h** (Nom/Téléphone) : .....

.....

### LOCALISATION DES TRAVAUX

Voie(s) (Ensemble des voies concernées par le projet) : .....

.....

Commune : .....  
Complément d'adresse : .....

**NATURE DES TRAVAUX**

- Electricité
- Gaz
- Télécom
- Assainissement
- Adduction d'eau potable
- Pose de conduite
- Branchement
- Réparation Réseau
- Tranchée longitudinale
- Tranchée transversale
- Tranchée de faibles dimensions
- Autres : .....

**DATE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX : du ...../...../..... Au ...../...../.....**

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

- Accotement
- Trottoir
- Chaussée
- Voie de bus
- Bande / Piste cyclable
- Stationnement
- Espaces Verts
- Autre type de cheminement : .....

**Demande à retourner à la mairie [accueil.mairie@louverne.fr](mailto:accueil.mairie@louverne.fr) , par courrier ou à déposer en Mairie : 02 rue de L'abbé Angot 53950 Louverné.**

**Tout dossier incomplet, mal renseigné et/ou **reçu hors délai fera l'objet d'un refus.****

Date : ...../...../.....  
Signature :

## LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA DEMANDE

- Un plan de situation, type plan de la ville, comportant le(s) nom(s) de(s) la voie(s) ainsi que le(s) numéro(s) d'adressage.
  
- Un plan d'exécution côté à une échelle convenable avec mise en évidence du projet (couleur, légende).
  
- Un mémoire explicatif décrivant :
  - Les travaux,
  - La nature de l'occupation,
  - Les conditions d'exploitation de l'ouvrage
  - Le mode d'exécution prévu,
  - La date d'exécution souhaitée,
  - Les mesures envisagées sur le plan de l'exploitation de la route,
  - La sécurité de la circulation.
  
- Des documents permettant de juger de l'esthétisme des affleurements (nature et qualité des matériaux, couleur, aspect de surface, conditions d'implantations)
  
- Le cas échéant, une note de calcul justifiant la résistance et la stabilité des ouvrages ou installations.
  
- La définition des mesures d'entretien ultérieur de l'ouvrage.

**Attention :** La présente formalité ne dispense pas l'exécutant de :

**1** - Souscrire une demande d'arrêt de circulation et de stationnement auprès du **Maire**. Cela, dans le cas où les travaux nécessitent la prise d'un arrêté de circulation. (Stationnement interdit, feux alternés, etc...).

**2** – Réaliser une demande de **Déclaration de Travaux/Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux** via le site « Construire sans détruire ».